

La politique industrielle des États-Unis, par l'O.C.D.E. Un vol., 6 po. x 9½, broché, 188 pages — Paris, 1970

Jean-Guy Latulippe

Volume 47, numéro 2, juillet–septembre 1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1003935ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1003935ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Latulippe, J.-G. (1971). Compte rendu de [*La politique industrielle des États-Unis*, par l'O.C.D.E. Un vol., 6 po. x 9½, broché, 188 pages — Paris, 1970]. *L'Actualité économique*, 47(2), 366–367. <https://doi.org/10.7202/1003935ar>

littérature canadienne en cette matière, on peut se permettre quelques réserves sur certains aspects de sa présentation.

En premier lieu, le style de l'auteur est un peu terne. Son anglais est impeccable, mais il se borne souvent à employer des termes généraux. En expliquant le système de compensation, par exemple, il réfère souvent aux « quasi-banques », au lieu de parler des sociétés de fiducie, des caisses populaires ou des sociétés de prêts hypothécaires. Ce goût de l'abstraction a produit un livre qui semble plus loin de la vie quotidienne qu'il ne l'est en réalité.

La deuxième observation s'adresse probablement davantage à l'éditeur qu'à l'auteur. Il est bien connu que le public canadien (les anglophones en tout cas) aime les gros volumes ; on en a pour son argent. Galbraith serait probablement un peu plus facile à lire si le texte était quelque peu comprimé à la prochaine édition.

Les universitaires et les étudiants conscients de ces quelques faiblesses dans la présentation seront dans une meilleure position pour apprécier le travail immense accompli par M. Galbraith dans ses recherches, le soin avec lequel il a vérifié les détails les plus minutieux et l'esprit méthodique qui caractérise son ouvrage.

Herbert C. Byleveld

La politique industrielle des États-Unis, par l'O.C.D.E. Un vol., 6 po. x 9½, broché, 188 pages. — Paris, 1970.

Les principaux traits que met en lumière ce volume que l'O.C.D.E. publie s'énoncent comme suit : la complexité de l'industrie américaine, son souci de l'efficacité et son esprit compétitif ; la politique industrielle du gouvernement américain, reflet de la politique économique générale ; la collaboration entre les pouvoirs publics et l'industrie, notamment en matière de commandes de l'État, de recherche, de formation professionnelle et l'information industrielle, particulièrement développée aux États-Unis ; les liens étroits entre l'industrie et l'université.

Cet ouvrage avec préface du Baron von Platen, est fondé sur une étude de la politique industrielle pratiquée aux États-Unis, présentée en 1968 à une réunion du Comité de l'Industrie de l'O.C.D.E. par M. Walter A. Hamilton, Deputy Assistant Secretary au Ministère du Commerce ; il s'inspire également de documents américains et des travaux du Comité. Il constitue une source précieuse de documentation mais ne comporte pas d'appréciation de la part de l'O.C.D.E. sur la politique en question.

L'ouvrage traite tout d'abord des différentes façons dont le gouvernement agit indirectement sur l'activité économique, c'est-à-dire de l'« orientation globale » qu'il lui donne par le biais de la politique budgétaire et monétaire. Il analyse ensuite le cadre administratif et la nature des relations entre l'État et l'industrie, les actions destinées à faciliter l'adaptation de celle-ci, les facteurs de la productivité tels que l'infrastructure, l'enseignement et la gestion, ainsi que les mesures prises pour promouvoir les investissements industriels.

On étudie ensuite la politique anti-trust et la politique en matière de brevets, les encouragements aux échanges extérieurs, l'impact des achats fédéraux sur l'activité industrielle, les effets sur l'industrie, de la promotion de la recherche et du développement, ainsi que la protection du consommateur et de l'usager. Le document conclut en examinant les politiques de lutte contre les nuisances industrielles et les programmes d'aide aux petites entreprises.

Mentionnons également que, comme bien d'autres ouvrages littéraires, on y dénote l'absence d'un index mais ce qui est plus grave, l'omission de la bibliographie. Nous sommes d'avis cependant que l'ouvrage peut servir comme source utile de références.

Jean-Guy Latulippe

L'Industrie française face aux plans, par JOHN H. MAC ARTHUR et BRUCE R. SCOTT. Un vol., 544 pages. — LES ÉDITIONS D'ORGANISATION, Paris, 1970.

Le but de cet ouvrage est d'analyser les relations entre la planification française et la gestion des sociétés privées. Il ne s'agit pas d'étudier l'efficacité du système de planification en tant que tel mais plutôt l'influence de ce système sur les stratégies des firmes ainsi que les modalités selon lesquelles la planification des firmes peut affecter le processus national de planification.

La conclusion dominante est que l'influence du plan français est moins grande qu'on ne le pense généralement. Le plan a peu d'influence directe sur les stratégies des entreprises. Il a eu peu d'influence sur les mesures et programmes sélectifs utilisés par l'État en vue de contrôler des industries ou des firmes individuelles. L'influence la plus sensible apparaît à travers les mesures générales et les programmes macro-économiques utilisés par l'État pour « forger l'environnement économique ». Tout ceci trouve sans doute son explication dans le fait qu'il y a une certaine dissociation entre la planification et l'action gouvernementale et administrative. Le processus général de planification n'a joué qu'un rôle limité dans le réseau des relations entre les chefs d'entreprises et l'État qui aurait, selon les auteurs, exercé une influence déterminante sur les mises au point des stratégies des firmes.

Cette argumentation est fort bien documentée et apporte des éléments neufs qui seront précieux à tout analyste de la planification française. Quant à l'essentiel toutefois, il ne nous semble pas qu'il y ait dans les affirmations des auteurs de quoi surprendre un observateur un peu assidu des méthodes françaises de planification. Celui-ci aura pleinement conscience des faits suivants :

- 1) Le plan n'est pas une liste de directives auxquelles doivent se soumettre entreprises, particuliers, administrations. Il est plutôt la conséquence de la mise en commun des initiatives de ces divers agents. « Faire un plan compte plus que d'avoir un plan » écrit Pierre Massé.
- 2) Le rôle du Commissariat du plan n'est pas de se substituer aux autres administrations mais plutôt de collaborer avec elles. Ceci est en particulier vrai en ce qui concerne les relations entre le Commissariat du plan et le